

*Questions orales*

crédit pour les petites entreprises, afin que nous puissions créer les emplois dont nous avons si grand besoin au Canada?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, la députée avait d'abord demandé ce que le gouvernement avait fait.

Je reconnais qu'il existe une contraction du crédit dans les banques de l'Annexe A envers les petites et moyennes entreprises au Canada. C'est un sujet de préoccupation. Le ministre des Finances et moi avons exprimé notre préoccupation à ce sujet à l'Association des banquiers canadiens et aux banquiers eux-mêmes.

En fait, le dernier budget a présenté d'importantes dispositions nouvelles destinées à venir en aide aux petites entreprises. Les plus importantes se rapportent bien sûr à la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Nous allons porter à 200 000 \$ la limite des prêts consentis dans le cadre du programme de financement de la petite et moyenne entreprise. Nous continuons bien sûr d'avoir le taux d'imposition des petites entreprises le plus faible de tous les pays de l'OCDE.

\* \* \*

**LA CONSTITUTION**

**M. John Reimer (Kitchener):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

Les membres du comité Beaudoin-Dobbie ont recommandé l'adoption d'un préambule dans le cadre de la présente ronde Canada portant sur la réforme constitutionnelle. Le ministre n'est pas sans savoir que le gouvernement a reçu plus de 35 000 lettres de chefs d'entreprise, de leaders des communautés, de chambres de commerce, de clubs philanthropiques et de milliers de citoyens, d'un bout à l'autre du pays, qui tenaient à lui signaler qu'ils approuvaient le préambule proposé par le comité mixte spécial, cet énoncé empreint de poésie où se marient l'histoire des Canadiens et les valeurs qui leur sont chères.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si le préambule fait partie des offres que le gouvernement est en train de négocier avec les provinces et si le gouvernement s'emploie à le faire approuver?

**Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles):** Monsieur le Président, il s'agit en effet d'un préambule poétique. On me le lit aux réunions auxquelles je participe un peu partout au pays, et le gouvernement a reçu des milliers de lettres d'appui à cet égard.

Il faut cependant se demander quel serait le poids légal de ce texte dans la Constitution. Voilà la question que nous étudions à l'heure actuelle. Je ne peux offrir de garanties en ce qui concerne le texte exact, mais il a été convenu, à la conférence que je préside, qu'il est important que le document parvienne à inspirer un sentiment de fierté dans notre pays. Nous examinons le projet de préambule ainsi que d'autres documents. Nous ferons de notre mieux.

\* \* \*

[Français]

**LA CONSTITUTION**

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Suite à ses récentes déclarations, il est évident que le premier ministre du Canada mijote une escroquerie référendaire unilatérale, malgré l'opposition formelle de l'Assemblée nationale et du premier ministre du Québec.

Ma question au très honorable premier ministre est celle-ci: Pourquoi le premier ministre se prépare-t-il à devenir un traître du Québec?

**M. le Président:** Le préambule ainsi que la formulation de la question sont tout à fait inacceptables.

[Traduction]

**Des voix:** Retirez vos propos!

**M. le Président:** Le député sait fort bien que sa question est inacceptable et irrégulière. Il siège à la Chambre depuis longtemps et, compte tenu du respect qu'il voue à cette institution, je suis sûr qu'il voudra retirer sa question.

• (1500)

Je demande au député de retirer sa question.

**Des voix:** Non.

[Français]

**M. Lapierre:** Monsieur le Président, la vérité, c'est que le premier ministre doit tout au Québec. Il est en train de le renier actuellement et je ne peux faire autrement que de le soulever dans cette Chambre.

**Mme Venne:** Exactement!

[Traduction]

**M. le Président:** Le député, qui est à la Chambre depuis de nombreuses années, sait parfaitement bien que, comme le pense la présidence et probablement aussi les autres députés, les propos qu'il a tenus avant et après que je lui eut demandé de se rétracter sont formulés d'une manière qui n'est pas acceptable dans cette Chambre.